Le livre de lecture du cours moyen

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le livre de lecture du cours moyen

Après avoir tenu une séance de travail dans le courant du mois de décembre 1950, la Commission des instituteurs et des institutrices, désignés par MM. les inspecteurs scolaires pour collaborer à la réédition du livre de lecture du cours moyen, a tenu une nouvelle réunion le 18 janvier écoulé.

Tandis que la première séance avait été employée à dépouiller les résultats de l'enquête établie dans chacun des arrondissements scolaires et à désigner les textes qui devaient être remplacés, l'assemblée de janvier était destinée, au contraire, à présenter et à choisir de nouveaux textes adaptés à l'âge et au développement mental de nos élèves des cours moyens.

La Commission a fait de l'excellent travail ; elle forme une équipe active où chacun se plaît à apporter son opinion, à proposer des textes nouveaux et aussi les critiques qu'il pense devoir formuler. La ligne de conduite adoptée est de choisir des textes agréables à lire et à redire, qui ont un sens facile à saisir, qui forment une histoire complète, si possible, et qui ne présentent aucune difficulté inutile. Un bon nombre de textes proposés par MM. les inspecteurs scolaires et par MM. les instituteurs et institrices ont été lus à haute voix, examinés en commun et retenus pour le prochain manuel.

Depuis que la rédaction du livre est commencée, MM. les inspecteurs ont tenu deux séances consacrées uniquement à l'examen critique des textes.

Dernièrement, en outre, un comité restreint de quatre membres de la Commission, deux de la ville et deux de la campagne, a examiné définitivement certaines pages qui pourront être données à l'impression prochainement, après avoir reçu l'approbation de la Commission cantonale des études qui doit sanctionner le travail en dernier ressort. Les maîtres de didactique des Ecoles normales officielles ont également donné leur avis sur l'œuvre accomplie.

Ainsi, la tâche confiée à la Société d'éducation est en partie exécutée; il reste à l'achever le plus tôt possible, mais nous ne voulons pas hâter inconsidérément la rédaction du manuel au risque de le gâcher. Tous les membres de la Commission ont apporté une collaboration précieuse et dévouée. Nous comptons encore sur eux pour continuer favorablement le travail.

L'Ecole Normale est toujours heureuse d'accueillir les membres du Corps enseignant qui se réunissent à Fribourg. Nous constatons chaque semaine l'avantage qu'il y a, à cet égard, d'être fixés en ville. C'est même ce qui nous a permi de convoquer les six réunions indiquées, relatives au livre du cours moyen, en accord avec la Direction de l'Instruction publique et le Dépôt du matériel scolaire habituellement représentés, et avec un minimum de frais. Les personnes qui auraient encore des textes intéressants à soumettre doivent le faire le plus tôt possible. Nous les en remercions d'avance.

G. P.